



Association
Énergies Solidaires



ELECTRICITÉ ET GAZ MAÎTRISER SON ÉNERGIE, RÉDUIRE SES FACTURES



Union Fédérale des
Consommateurs
Que Choisir
Association locale de la
Région de Versailles





**Union Fédérale des
Consommateurs
Que Choisir**
Association locale de la
Région de Versailles

Electricité et Gaz

Maîtriser son énergie, réduire ses factures

Sommaire



- Les Fournisseurs d'électricité et les tarifs
- Les fournisseurs de gaz et les tarifs
- Comprendre sa facture d'énergie
- Maîtriser son énergie
- Les éco-gestes



Les fournisseurs d'électricité

Quelques fournisseurs

ENGIE	TOTAL ENERGIE	ENI	IBERDROLA	BUTAGAZ
ALTERNA	ENERGEM	E.LECLERC	CDISCOUNT	GREEN YELLOW
EKWATEUR	MEGA ENERGIE	ALPIQ	OCTOPUS	Près de 30 au total

EDF a le monopole de l'électricité au tarif réglementé (TRVE) et commercialise également l'électricité à prix de marché.

Tous les autres fournisseurs « alternatifs » ne commercialisent l'électricité qu'à prix de marché

Il est possible de revenir au tarif réglementé ou de résilier son contrat pour changer à nouveau de fournisseur à tout moment sans pénalités.



Association locale
de la Région de Versailles

Les tarifs

Le tarif réglementé = tarif bleu d'EDF, fixé par les pouvoirs publics après proposition de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Les offres à prix de marché

Le prix est alors librement fixé par chaque fournisseur.

Offre à prix fixes

Le fournisseur s'engage sur un prix et sur une durée déterminée, 1, 2 ou 3 ans. Si l'offre est plus onéreuse que le tarif réglementé, c'est sans intérêt. Attention toutefois, le montant des taxes en vigueur peut changer.

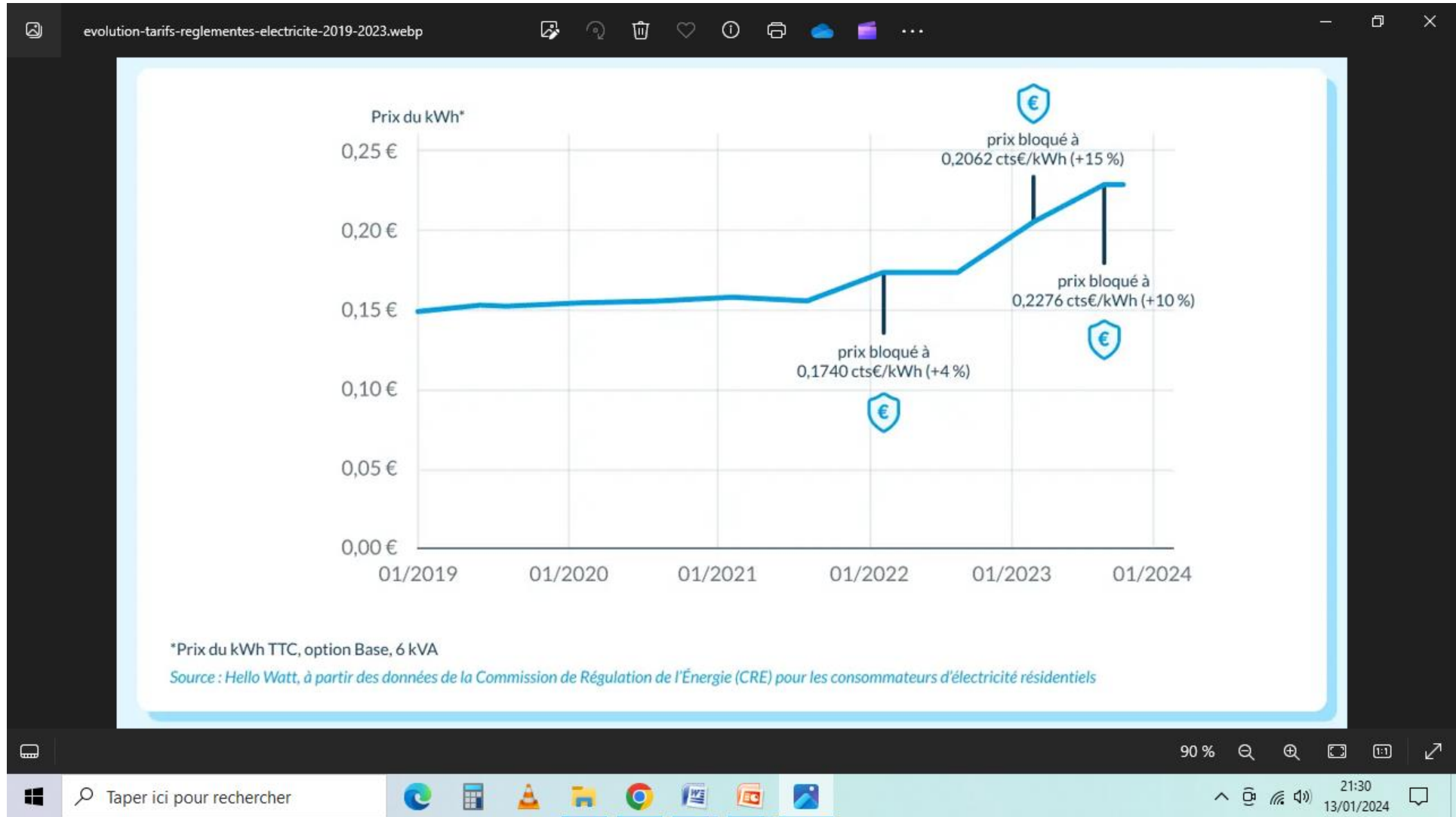
Prix indexé

Le fournisseur indexe son prix de marché sur un indice. Il s'agit souvent de l'évolution du tarif réglementé. Le prix du kilowattheure va alors évoluer exactement de la même façon que le tarif réglementé, en conservant le même écart.

Toute modification des taxes, impôts, charges, redevances ou contributions de toute nature s'applique de plein droit aux contrats en cours.



Evolution du tarif réglementé de l'électricité de 2019 à 2023



Association locale
de la Région de Versailles

Quelques Offres parmi tant d'autres (à date)

OFFRE 6kVA	Abonnement (€ TTC) / an	Prix Kwh HP (c€ TTC)	Prix Kwh HC (c€ TTC)	
Tarif Bleu EDF HP HC	154.20	24.60	18.28	Tarif réglementé
Tarif Bleu EDF TEMPO	153.60	73,24 (Rouge) 16.54 (Blanc) 13.69 (Bleu)	13.28 12.46 10.56	Tarif réglementé 22 jours rouges/an 43 jours blancs/an 300 jours bleus/an
ENGIE Elec Tranquilité offre verte	158.72	24.60	18.27	Indexé sur TRVE
Total Energie Heures Eco	154.20	25.55	16.87	Indexé Prix marché chaque année
ENI Hybride Eco	184.06	23.52	17.19	Indexé sur TRVE

Le client peut résilier le contrat à tout moment et sans pénalité



Association locale
de la Région de Versailles

Comment comparer les offres ?

- Le prix final va dépendre de la surface de votre logement, de la composition de votre foyer et donc de vos besoins (cuisine, eau chaude, chauffage, ...)
- Comparer les vrais prix, c'est-à-dire la facture totale, taxes et TVA comprises.
- N'hésitez pas à utiliser un comparateur énergie
Info-Energie ou UFC Que Choisir
 - <https://comparateur-offres.energie-info.fr>
 - <https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-n21201/>

Nota :

- Pour les consommateurs particuliers, le Gouvernement prévoit le maintien du bouclier tarifaire individuel en 2024, avec une hausse de l'électricité plafonnée à 10 %.
- Pour les ménages résidant dans des structures collectives (HLM, copropriétés, etc.) chauffées à l'électricité ou au gaz et qui ont signé un contrat à prix fixe très élevé pendant la crise, le Gouvernement continuera de les aider en 2024 avec l'aide complémentaire des boucliers gaz et électricité collectifs.



Association locale
de la Région de Versailles

Les fournisseurs de gaz

ENGIE	TOTAL ENERGIE	ENI	EDF	DYNEFF
ALTERNA	ILEK	SOWEE	Gaz de Bordeaux	Méga Energie
Vattenfall	WEKIWI	OHM Energie	Mint Energie/.....

Des offres le plus souvent d'une durée limitée à un an, ce qui témoigne de l'instabilité du marché du gaz.

La grande distribution qui s'était lancée dans la fourniture de gaz y a renoncé, des fournisseurs comme Iberdrola se sont retirés, d'autres comme Engie et Eni par exemple, ne proposent plus qu'une seule offre.



Association locale
de la Région de Versailles

Les offres

- ✓ Le tarif réglementé du gaz a été supprimé le 30 juin 2023
- ✓ Selon l'offre de marché que vous choisirez, le prix du gaz peut être soit fixe pendant toute la durée du contrat, soit indexé. Cette indexation peut se faire sur celui du prix de référence de gaz fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie ou encore sur un autre indice (prix de marché par exemple).
 - L'indexation sur le prix repère de la CRE : le prix du kWh évoluera au même rythme que le prix repère de la CRE.
 - L'indexation sur les prix de gros : ces derniers pouvant augmenter sans crier gare depuis que le marché est chahuté, *Que Choisir* déconseille vivement ces offres-là, elles peuvent faire exploser la facture de l'utilisateur en un rien de temps.



Quelques Offres parmi tant d'autres (à date)

OFFRE chauffage entre 4000 et 11000Kwh	Abonnement (€ TTC) / an	Prix Kwh (c€ TTC)		
EDF Avantage gaz 2 ans	242.52	11.37		Tarif fixe 2 ans
ENI Hybride Eco	280.60	12.75		Tarif fixe 2 ans
ENGIE Gaz Adapt 1 an	257.17	11.329		Indexé chaque mois sur plusieurs indices du marché de gros
ENGIE GAZ Passerelle	Pour les clients au TRVG	10.81		Indexé chaque mois sur le prix repère de la CRE
Total Energie offre spéciale	272.59	10.17		Indexé chaque mois selon recommandations de la CRE
Total Energie offre verte (10% biogaz)	272.59	13.33		Fixe 1 an



Vigilance : article L224-10 du code de la consommation

Tout projet de modification des conditions contractuelles doit être communiqué au consommateur par voie postale ou, à sa demande, par voie électronique, au moins un mois avant la date d'application envisagée.

En matière d'électricité ou de gaz, les projets envisagés de modification des dispositions contractuelles relatives aux modalités de détermination du prix de la fourniture, ainsi que les raisons, les conditions préalables et la portée de cette modification sont communiqués de manière transparente et compréhensible.

Cette communication est assortie d'une information précisant au consommateur qu'il peut résilier le contrat sans pénalité, dans un délai maximal de trois mois à compter de sa réception.

Face à une telle situation, la vigilance doit devenir permanente, sachant que de son côté, le consommateur peut quitter son fournisseur à tout moment sans la moindre pénalité.



Le bouclier tarifaire gaz

Le bouclier tarifaire a été prolongé en 2023, avec une limitation de la hausse des TRVg, qui servent de référence au calcul de l'aide, à 15 % en moyenne au 1^{er} janvier 2023.

12 millions de ménages, soit les 40 % des foyers les plus modestes, ont reçu un chèque énergie exceptionnel de 100 € ou 200 €, selon leurs revenus, à compter de décembre 2022.

À partir du 1^{er} janvier 2023, le bouclier tarifaire a été étendu à tous les consommateurs résidentiels consommant plus de 30 000 Kwh/an et aux copropriétés consommant plus de 150 000 Kwh/an.

Pour 2024 (décret du 29 décembre 2023), fin du bouclier tarifaire pour les particuliers avec une hausse des taxes sur le gaz au 1^{er} janvier. Une aide est prévue en faveur de l'habitat collectif, copropriétés, HLM...



Le remplacement des chaudières

GAZ

L'annonce du président de la République de ne pas interdire les chaudières à gaz dans le parc immobilier existant a soulagé de nombreux ménages.

Si leur équipement arrive en bout de course, ils pourront le remplacer.

FIOUL

L'interdiction d'installer une chaudière fioul neuve est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Elle concerne à la fois les bâtiments existants et neufs,

L'entretien et la réparation d'une chaudière fioul existante est toujours possible. Vous pouvez donc continuer de l'utiliser jusqu'à ce que mort s'en suive.

Une exception à l'interdiction d'installer une chaudière neuve : si le raccordement impossible au réseau de chaleur et de gaz naturel **ET** d'un manque de puissance du réseau de distribution d'électricité (justification d'un professionnel obligatoire)



COMPRENDRE SA FACTURE D'ELECTRICITE



Association locale
de la Région de Versailles

Présentation d'une facture

Exemple de facture d'électricité fournie par ENGIE d'Aout2022 à aout 2023
Offre Electricité verte - Puissance 9 kVA – Heures creuses 23h30-7h30

i l de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement						
Abonnement du 29/09 au 31/10/22 sur la base de 16,35€ HT par mois ⁽¹⁾					17,99	5,5
Abonnement du 01/11/22 au 28/09/23 sur la base de 12,05€ HT par mois ⁽¹⁾					133,38	5,5
Total Abonnement					151,37	
Consommation						
du 25/08/22 au 27/01/23 Heures Creuses compteur n° 388	44464 estimé	47208 auto-relevé	2744			
au prorata du 25/08 au 31/10/22			765	0,07702	58,920	20,0
du 01/11/22 au 27/01/23			1979	0,31827	629,856	20,0
du 28/01 au 20/07/23 Heures Creuses compteur n° 388	47208 auto-relevé	50455 auto-relevé	3247	0,31827	1033,423	20,0
du 25/08/22 au 27/01/23 Heures Pleines compteur n° 388	59304 estimé	61842 auto-relevé	2538			
au prorata du 25/08 au 31/10/22			1054	0,10920	115,097	20,0
du 01/11/22 au 27/01/23			1484	0,40387	599,343	20,0
du 28/01 au 20/07/23 Heures Pleines compteur n° 388	61842 auto-relevé	65917 auto-relevé	4075	0,40387	1645,770	20,0
Total Consommation					4082,41	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽²⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					26,29	5,5
Contribution au service public de l'Electricité			12604	0,0010000	12,60	20,0
Taxes Municipales sur la Consommation Finale d'Electricité			5565	0,0062400	34,73	20,0
Total Contributions et taxes					73,62	



Association locale
de la Région de Versailles

Présentation d'une facture (suite)



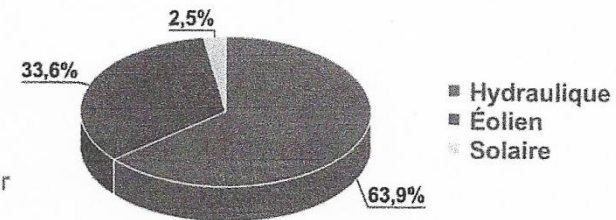
Elec Energie Garantie 1 an (prix de marché)

Date d'effet : 01/11/22 - Date d'échéance : 31/10/23
Puissance souscrite : 9 kVA
Compteur Electronique / Heures Creuses : HC (23H30-7H30)
(peuvent varier de quelques minutes)
Point de livraison : 21152532537013
Elec Verte

Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2021 pour les offres Elec'Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 54% implantées en France et 46% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



IS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Sa



Association locale
de la Région de Versailles

Les taxes

CTA : La Contribution Tarifaire d'Acheminement permet de financer les droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnels relevant du régime des industries électriques et gazières.

TICFE (précédemment appelée CSPE) : Les Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) communales et départementales sont définies par chaque commune et chaque département. Son montant était limité à 0.1c€/kwh depuis le 1^{er} février 2022 avec le bouclier tarifaire. Elle passera à 2.1c€/Kwh au 1^{er} février 2024.

TVA : 5,5% sur l'abonnement et la CTA. 20% sur la consommation et la TICFE .




COMPRENDRE SA FACTURE DE GAZ



Association locale
de la Région de Versailles

Présentation d'une facture

Exemple de facture de gaz fourni par EDF du 20/11/2021 au 20/01/2022

 Votre contrat Gaz naturel "Avantage Gaz" - Option Conso 3 - Compteur communicant n°976		Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA					
Abonnement									
Conso 3 - du 21/01/22 au 20/03/22		17,50	35,00	5,5%					
Total Abonnement			35,00						
	Relevé début	Relevé fin	Conso m ³	Coef.gaz	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	
Consommation									
Conso 3 - du 20/11/21 au 20/01/22		4686 (GRDF)	5186 (GRDF)	500	11,230	5615 ⁽¹⁾	0,0543	304,89	20,0%
Total Consommation						5615	304,89		
					Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions									
Contribution Tarifaire d'Acheminement Gaz (CTA)							5,68	5,5%	
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)					5615	0,008424 ⁽⁴⁾	47,30	20,0%	
Total Taxes et Contributions							52,98		
Total Gaz naturel hors TVA							392,87		



Association locale
de la Région de Versailles

Les usages et les zones tarifaires

❑ Le prix de l'abonnement varie en fonction des usages , par exemple :

- Cuisson conso < 1.000 kWh
- Cuisson et Eau chaude conso entre 1.000 et 6.000 kWh
- Chauffage individuel conso entre 6.000 kWh et 30.000 kWh
- Petite chaufferie conso entre 30.000 kWh et 300.000 kWh

❑ Zones tarifaires

Principales villes selon la zone tarifaire majoritaire

Zone	Nombre de villes dans la zone	Principales villes de la zone	
Zone 1	2920	Lyon, Nantes, Marseille, Lille, Laval, Tours	Base
Zone 2	1990	Paris, Rennes, Caen, Limoges, Toulon	+2%
Zone 3	1561	Nice, Perpignan, Chartres	+3%
Zone 4	993	Gap, Paimpol, Bourseul	+4%
Zone 5	623	Aurillac, Pornic, Albertville	+5%
Zone 6	1334	Maroilles, Villeroy, Beaumont	+6%



Trois taxes et contributions figurent sur une facture de gaz naturel

- ✓ Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) : elle a pour but de contribuer au financement des régimes spéciaux de retraite accordés aux anciens employés des industries électriques et gazières . Elle est calculé sur le cout de transport du gaz et le cout de la distribution .
- ✓ L'accise (ex TICGN) Taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel : cette taxe est une recette pour l'Etat et va directement au budget général. Elle sert à investir dans les énergies renouvelables, dans les projets de biométhane ... Elle passe de 0.8c€/Kwh en 2023 à 1.6c€/kwh en 2024.
- ✓ Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 5.5% sur l'abonnement et la CTA, 20% sur la consommation et l'accise



Les compteurs communicants



34 millions de compteurs installés
Pilotage ENEDIS



11 millions de compteurs à changer
entre 2016 et 2022
Pilotage GRDF



Association locale
de la Région de Versailles

Les compteurs communicants



Avantages	Inconvénients
Suppression des relevés Suppression des estimations souvent défavorables aux consommateurs	Sensibilité accrue du Linky aux dépassements de la puissance souscrite
Suivi de la consommation facilité Bien ajuster son contrat à ses usages	Risques d'arnaque Risque de dysfonctionnements après l'installation (quelques rares cas)

Dès le 1^{er} janvier 2023, les consommateurs ayant refusé le compteur Linky et n'ayant pas transmis leur index de consommation depuis un an devront payer une somme supplémentaire de 8,30 € tous les deux mois au titre du comptage spécifique. Ce surcoût prélevé au bénéfice d'Enedis se veut « *incitatif* », puisqu'il prendra fin dès que le compteur Linky aura été posé.



Association locale
de la Région de Versailles

PRÉSENTATION DE LA MALLETTE MESUR'HOME



LA MALLETTE MESUR'HOME

Mieux comprendre ses consommations
d'eau et d'énergie

15 JOURS !



Conditions : être **inscrit**, avoir renseigné ses **informations** et effectué au moins **1 relevé** !

PLANNING DES ATELIERS



1 Atelier avec UFC Que Choisir



Jeudi 25 janvier
19h – 21h
Webinaire

2 Ateliers écogestes



27 et 29 février
Webinaires
(19h 21h)

1 Fresque du Climat



Samedi 09 mars
09h30 – 12h30
Présentiel

1 Atelier Linky avec Enedis



Mercredi 20 mars
18h – 20h
Webinaire

1 Atelier 2 tonnes



Samedi 27 avril
09h30 – 12h30
Présentiel

DES QUESTIONS ?
DES PARTAGES D'EXPÉRIENCES ?





Association
Énergies Solidaires

GARDONS LE CONTACT



01 39 70 23 06



energies-solidaires.org

